

Eglise Sainte-Madeleine - Restauration de la façade principale (première tranche conditionnelle de travaux)

M. LE MAIRE, Rapporteur : L'opération relative à la restauration de la façade principale de l'Eglise Sainte-Madeleine est engagée pour la réalisation d'une tranche ferme de travaux, ce conformément à la décision du Conseil Municipal du 22 avril 1996.

Afin de poursuivre ces travaux, la Ville de Besançon restant maître d'ouvrage de cette opération, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur l'engagement de la première tranche conditionnelle telle que définie par les marchés de travaux, limitée à un montant global de 2 000 000 F, toutes taxes comprises.

Sur la base d'une répartition identique des participations acquises dans le cadre de la tranche ferme, le plan de financement peut s'établir ainsi :

- Participation de l'Etat : 50 % du montant hors taxes, soit 829 100 F
- Participation du Département du Doubs : 25 % du montant hors taxes, soit 414 500 F
- Participation de la Ville : 756 400 F, incluant la part de TVA de 20,60 %.

Le Conseil Municipal est invité à :

- autoriser la réalisation de ces travaux,
- adopter ce plan de financement,
- solliciter la participation financière de l'Etat et du Département du Doubs,
- ouvrir, dès réception des décisions attributives, les crédits nécessaires à l'encaissement des subventions :

| | |
|---------------|-----------------------------|
| . en dépenses | 90.23.2313.82020.33000 |
| . en recettes | 90.23.1321.1323.82020.33000 |

- s'engager à assurer le financement de la part à la charge de la Ville sur le budget primitif 1997, soit 756 400 F, inscrit en dépenses sur la ligne budgétaire 90.23.2313. 82020 (33000).

- autoriser M. le Maire à signer le (ou les) ordre(s) de service, la (ou les) décision(s) de poursuivre ou le (ou les) avenant(s) permettant l'exécution complète des travaux, y compris les travaux supplémentaires de cette première tranche conditionnelle de travaux, ceci dans la limite des crédits inscrits au budget de l'année 1997.

M. LE MAIRE : J'ai demandé à mes services qu'ils me rappellent ce que nous avons déjà engagé comme travaux sur cette magnifique Eglise de la Madeleine. Nous avons démarré les travaux par un ravalement de façades en 1975 et depuis 1982 jusqu'à ce jour, réfection de la couverture de la nef, réfection de l'installation électrique, restauration de l'orgue, réfection des couvertures des bas-côtés, restauration de la façade principale dont on parle ici, cela fait en tout déjà 11 925 000 F. Ont participé au financement la Ville à 25 %, le Conseil Général aussi et l'Etat à 50 %.

M. PINARD : Monsieur le Maire, je vous prie d'abord d'excuser mon retard mais j'avais un rapport à présenter devant le Conseil Général et j'ai attendu patiemment ce rapport n° 25. Vous avez dit que vous ne vouliez pas de cavalier, vous avez raison, mais il se trouve que PROUDHON a été baptisé à la Madeleine (rires). Et PROUDHON est représentatif de son temps et il partageait avec tout le monde ou presque à l'époque, certaines vues sur les races. Il ne pouvait pas savoir que les biologistes découvrirait des choses extrêmement importantes en matière de groupe sanguin.

M. LE MAIRE : Marcel FERREOL a rappelé un peu cela tout à l'heure.

M. PINARD : Mais je vais être très rapide. Et le reproche qui lui est fait, c'est un petit peu comme si on reprochait à VAUBAN de ne pas avoir utilisé les V2 ou à CLOVIS de ne pas avoir eu recours aux canons 75. Il y a une mentalité, il y a un état de la science, et Dieu merci la science a évolué, tant pis pour vous si vous êtes restés au XIX^{ème}. Puis par ailleurs, je ne suis pas du tout obsédé, simplement il y a des éléments nouveaux que vous démasquez progressivement, c'est très bien. Quand vous dites «nous sommes nationalistes», je considère que c'est la rechute d'une maladie et que le nationalisme nous a coûté cher. J'ai déjà fait une première page sur le nationalisme, le hasard a fait que je l'ai corrigée cet après-midi -Madame MONTEL-SENNERICH, c'est moi qui ai la parole, moi je suis très respectueux de la tradition (rires)-. Quand les nationalistes ont tenu un meeting à Besançon le 9 février 1900, Claude LIPMAN, le père de Fred, avait distribué 400 paires de sifflets et dans le journal nationaliste voilà le compte rendu : «Il était facile de voir en les regardant au milieu de la figure -voyez l'allusion- à quelle race appartenaient ceux qui sifflaient de tant d'entrain». C'est contre cela que je me bats. Besançon a eu un quotidien nationaliste qui a répandu des rumeurs infâmes. Il a été dit en 1913, dans un quotidien qui avait pignon sur rue à Besançon, 38 rue Mégevand que les juifs pratiquaient des crimes rituels. Le même quotidien récidivait en 1919 en imprimant les protocoles de Sion. Je regrette que ces choses-là n'aient pas été rendues publiques mais quand il y a rechute d'une maladie, il faut voir les choses en face. Je ne suis pas obsédé du tout mais que voulez-vous il y arrive des éléments nouveaux. Par exemple M. SIBILLE, Directeur de l'Est Républicain, a dit qu'on avait retrouvé, c'est très intéressant, des archives sonores des émissions d'Oberlé, l'un des grands porte-parole de la radio libre à Londres. Il est venu en septembre 1944 à Besançon et c'est passionnant d'avoir les émissions d'Oberlé, j'espère bien qu'on va les avoir au Musée de la Résistance car c'est une pièce capitale. Il s'est passé une chose extrême à Besançon, à savoir l'amalgame qui s'est fait à l'Hôtel de Clévans lorsque DE LATTRE a fait procéder à la fusion entre les troupes qui venaient d'Afrique et les FFI. L'amalgame c'est un grand moment dans l'histoire de la nation. Que voulez-vous que j'y fasse ? Ce n'est pas de ma faute si votre nazi -quand je dis nazi, je sais très bien que vous ne me ferez pas un procès en diffamation, même si vous en faites beaucoup- a dit des choses ignobles sur le compte de DE LATTRE DE TASSIGNY. Alors, je n'y peux rien, je ne suis pas obsédé, j'ai bien d'autres sujets, ce n'est pas de l'obsession, c'est de la pédagogie.

M. LE MAIRE : Les articles de Joseph PINARD sont toujours très intéressants et pleins de documentations, les propos de Mme MONTEL le sont beaucoup moins, je dois le reconnaître. Il faut encore faire pas mal d'études d'histoire pour arriver...

Mme WEINMAN : Monsieur le Maire, puisque nous sommes dans les églises, j'aimerais avoir...

M. LE MAIRE : Nous sommes à la Mairie, ici (rires) !

Mme WEINMAN : ...des nouvelles de la santé de Saint-Maurice parce que je crois qu'elle est bien malade (rires). J'aimerais savoir si vous avez des tranches de travaux prévues ?

M. LE MAIRE : Je n'ai pas de nouvelles particulières à vous donner de l'état de santé de Maurice.

M. ROIGNOT : Dans le cadre de la préparation du budget 1997, nous avons le projet de lancer une première tranche de travaux de ravalement de cette façade en 1997, ce projet étant mené sur trois exercices.

M. PINARD : Simplement il y a un élément important à Saint-Maurice qui est le tableau consacré à Saint-Alphonse de LIGUORI qui a été un de ceux qui ont le plus lutté contre les intégristes de l'époque.

M. LE MAIRE : Tu nous rediras cela à l'occasion ou tu nous l'écriras.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.

Récépissé préfectoral du 30 décembre 1996.